

# Projet Pédagogique



**2020/2021**

---

*Ecole Municipale de Musique*  
*de Gries*

---

## **SOMMAIRE**

- I/ Effectifs**
- II/ Fonctionnement Pédagogique**
- III/ Recrutement**
- IV/ Planning des Cours**
- V/ Liste des Enseignants**

# I/ Effectifs

## A. Inscrits

Pour cette année scolaire 2020/2021, **69** élèves sont inscrits en date du 22/10/20.

## B. Répartition des élèves par cours

- Eveil musical : **10** élèves
- Formation musicale seule : **0** élève
- Formation musicale et 1 instrument : **27** élèves
- En cours Instrumentaux sans formation musicale : **32** élèves

## C. Répartition des élèves par niveau de FM

--

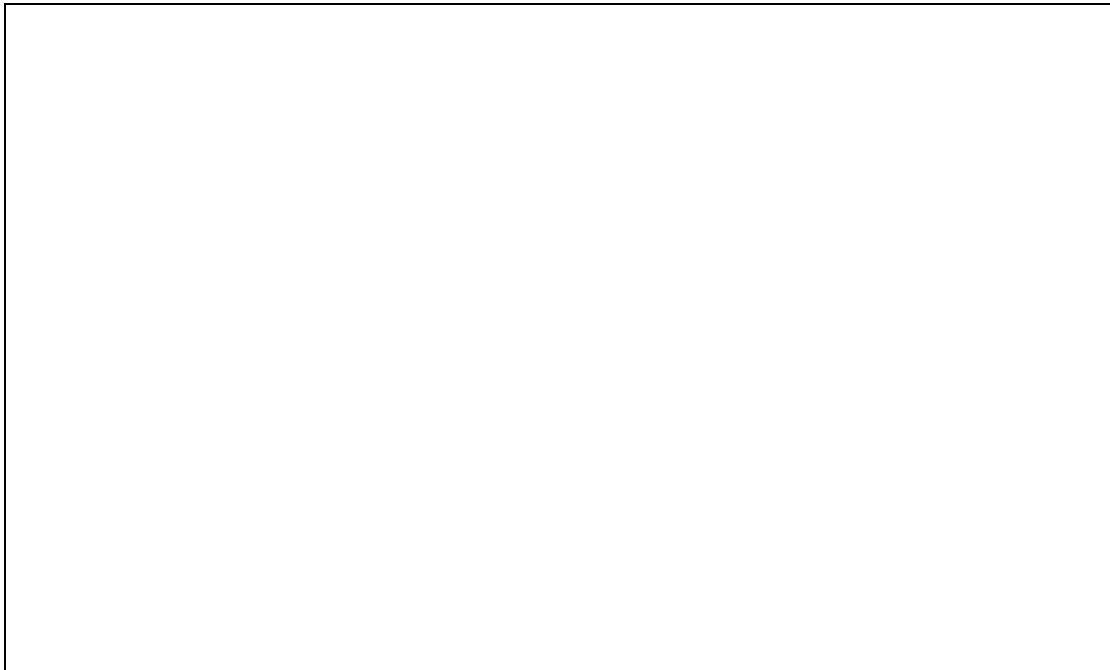
## D. Répartition des élèves par Instrument

INSTRUMENT	I <sup>er</sup> cycle				II <sup>ème</sup> cycle			III <sup>ème</sup> cycle		Total
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> *	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> **	DFE	SUP	
Clarinette										0
Flûte traversière	1		1	2						4
Saxophone		1		5		2				8
Trompette				3						3
Cor d'harmonie				2						2
Trombone										0
Baryton										0
Batterie	2			1		1				4
Guitare	5	5	2	6						18
Piano	2	9	1	3						15
Accordéon				2						2
Chant	1		1	1						3

\* I<sup>er</sup> cycle 4<sup>ème</sup> année ou plus.

\*\* II<sup>ème</sup> cycle 3<sup>ème</sup> année ou plus.

## E. Répartition des élèves par Commune



## II/ Fonctionnement Pédagogique

*La musique est un moyen de communication que nous souhaitons mettre à la portée de tous. Qui dit musique pense instrument. Mais faire de la musique ne signifie pas uniquement jouer d'un instrument.*

*L'enfant doit être préparé à la pratique instrumentale, mais aussi à la pratique collective. C'est pour cela que notre enseignement, après une ou deux années d'éveil, inclut dans son cursus, en plus du cours collectif de formation musicale et du cours individuel d'instrument, une pratique collective, obligatoire en premier cycle et fortement conseillée dans les cycles supérieurs.*

### A L'EVEIL MUSICAL

- L'éveil: Il permet à l'élève de cultiver son oreille, de développer ses aptitudes rythmiques, de coordonner ses gestes, de prendre conscience des formes musicales, de développer son sens social avant de découvrir la lecture et l'écriture musicale.  
Durée du cours : 45mn.

### B LA FORMATION MUSICALE

Tous les élèves de l'école de musique sont tenus d'assister aux cours de formation musicale et de se présenter aux contrôles des connaissances, jusqu'en fin de IIème cycle.

La durée d'un cours est d'une heure.

#### **CURSUS :**

- I<sup>er</sup> cycle : **4 ans**
- II<sup>ème</sup> cycle : **3 ans**
- III<sup>ème</sup> cycle : *si demande*

Chaque cycle peut se faire sur 3 à 6 ans selon les possibilités de l'élève. Le passage d'un niveau à l'autre dépend de la moyenne des notes de l'année (test de juin + contrôle continu). Ces notes seront communiquées aux élèves à la fin de l'année dans leur bulletin annuel.

## **C LES COURS D'INSTRUMENT**

Tous les cours d'instrument sont individuels et leur durée est de 30 minutes.

Les élèves peuvent assister au cours précédent et au cours suivant le leur, sur le conseil de l'enseignant, ceci dans le but de se connaître, de favoriser l'émulation, de travailler ensemble.

Le cursus est identique à celui de la formation musicale. Chaque cycle se fait en moyenne sur 4 ans selon les possibilités de l'élève. Il n'y a pas de redoublement à proprement parler.

Chaque élève aura l'occasion de jouer en public, seul ou en groupe, lors d'auditions et de concerts.

## **D LES EXAMENS**

Les élèves en fin de cycle d'instrument et de F.M. se présentaient aux examens départementaux organisés par l'ADIAM, afin de passer en cycle supérieur. L'organisation de ces examens n'existe plus suite à la dissolution de l'ADIAM, nous nous rapprocherons des écoles de musique voisines afin d'organiser des passages de cycles communs.

Les élèves en cours de cycle de F.M. passeront un examen pendant leur cours.

Les élèves en cours de cycle instrumental passeront un examen en interne le samedi 29 mai 2021, à l'école de musique.

## **E LES PRATIQUES COLLECTIVES**

**En I<sup>er</sup> cycle, les pratiques collectives sont obligatoires.**

**En II<sup>ème</sup> cycle, elles ne sont plus obligatoires, mais toutefois très fortement conseillées.**

Deux pratiques collectives à l'école de musique :

- **L'atelier Impro :** Il est destiné aux guitaristes, instrumentistes à vents et à percussions ayant déjà suivi 2 à 3 années de cours. Son but est d'apprendre à jouer en groupe, à travers un répertoire moderne où l'enseignement est basé sur l'oralité, en laissant la place à l'improvisation et l'interprétation des élèves.

*Lundi 19h30 – 20h30*

- **L'atelier guitares :** Il est destiné aux guitaristes, ayant déjà suivi 2 à 3 années de cours. Son but est d'apprendre à jouer en groupe, à travers un répertoire varié abordant tous les styles musicaux à travers les différentes époques.

*Samedi 14h – 15h*

## **F TRAVAIL D'ECOUTE**

L'objectif principal de notre école de musique est bien évidemment d'apprendre la musique à nos élèves. Par « apprendre la musique », on entrevoit deux axes ; le premier étant d'apprendre à jouer et le deuxième, tout à fait complémentaire, est d'apprendre à écouter.

Afin de favoriser l'apprentissage de cette écoute, nous proposerons aux élèves en classe de formation musicale, d'instrument, de pratique collective, de venir assister à des concerts professionnels. Ceci pourra se réaliser en organisant des sorties à l'Opéra, au Palais des Congrès, chez un facteur d'instrument, etc. Mais aussi en proposant des concerts par le biais de notre école de musique.

Nous serons amenés à développer à ce moment là leur sensibilité et surtout leur musicalité. Un travail préparatif sera effectué avec eux afin de les préparer à une bonne écoute ; à posteriori nous discuterons de ce qui a été entendu afin d'assurer un suivi dans l'apprentissage de cette écoute.

## **G ORIENTATION ET LIENS AVEC LA MMG**

L'école municipale de musique a toujours entretenue un lien privilégié avec la Musique Municipale de Gries, et ce depuis de nombreuses années, par le biais de l'orchestre des jeunes qui servait de tremplin à l'entrée des jeunes musiciens dans l'orchestre d'harmonie.

Malheureusement, et ce depuis quelques temps, ce vivier a plutôt tendance à fléchir et les effectifs des instruments à vents commencent à décliner. C'est pour cette raison que l'orchestre des jeunes n'existe plus. Ce constat est hélas général, et l'essor croissant des musiques actuelles au sein des écoles de musique ne fait qu'accroître ce fossé. Cet effet s'explique par une conception de l'enseignement dans une école de musique perçue par bon nombre de parents comme une société de services, où l'on prend que ce qui intéresse l'élève, devenu consommateur.

Nous devons faire comprendre aux parents et aux élèves qu'ils sont acteurs de l'école de musique, et qu'en s'inscrivant dans notre école, on adhère à un enseignement musical complet (pratique théorique, instrumentale et collective) et que tout cela contribue également à l'épanouissement des enfants. Les sensibiliser encore plus à être partie prenante aux activités de l'école de musique, mais aussi aux différentes manifestations culturelles de la commune, en lien ou pas avec l'école de musique ou la MMG.

Cependant, les deux pratiques collectives existantes, l'atelier de guitares et l'atelier jazz, répondent en partie à la demande des parents, et des élèves, plus axés sur les musiques actuelles. Afin de renforcer les liens avec la Musique Municipale de Gries, et faire comprendre aux instrumentistes à vents que la finalité de leur pratique individuelle est une pratique collective, ces derniers participent à la fête de la musique dans les rangs de la MMG depuis 2019. Ils découvrent ainsi le travail en orchestre lors des répétitions qui précèdent le concert.

## **III/ Recrutement**

### **A ACTIONS AU NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES**

Afin de nous faire connaître auprès de notre public principal, les enfants, nous faisons des présentations en milieu scolaires, cependant, devant le peu d'impact constaté, nous organisons à chaque rentrée scolaire une après-midi portes ouvertes à l'école de musique en présence de l'équipe pédagogique. A partir de janvier 2021, notre professeur de FM, qui est également d'origine, interviendra à l'école élémentaire et maternelle à raison de 3 séances par semaine jusqu'au mois de juin. La commune soutient et finance ce projet, et nous espérons que cela profitera à l'école de musique.

### **B ORGANISATION DE CONCERTS**

Le but de l'organisation de concerts de groupes musicaux professionnels invités est de dynamiser la vie musicale du secteur et de promouvoir les instruments enseignés à l'école de musique. Dans cette optique, l'école de musique proposera un concert/spectacle avec l'ensemble des enseignants. Ce concert des profs aura différents intérêts : guider pour le choix de l'instrument, améliorer l'image de marque de l'école de musique, créer une meilleure cohésion dans l'équipe pédagogique. Ce concert devrait avoir lieu au premier trimestre 2021 autour de l'ensemble de cuivres « Tagada Brass » dont notre nouvelle professeure de cor, Marion PEDETTI, fait partie.

### **C PROJETS**

Quelques projets pour cette nouvelle année scolaire :

- Audition de Noël le samedi 5 décembre 2020 à 18h à L'Espace la Forêt avec la participation de la MMG.
- Concert FLUTETIA le dimanche 20 décembre 2020 à L'Espace la Forêt en première partie de la MMG.
- Weekend du 29/30 mai 2021 : concerts pour le 110<sup>ème</sup> Anniversaire de la MMG.
- Participation de tous les élèves de l'école de musique à la fête de la musique le dimanche 20 juin 2021, qui servira d'audition de fin d'année, en collaboration avec la MMG.

## IV/ Planning des Cours

### A COURS DE SOLFEGE

#### Éveil

Jeudi	16h15	Simon MERLEN	(10 élèves)
-------	-------	--------------	-------------

#### I<sup>er</sup> cycle, 1<sup>ère</sup> année

Vendredi	16h30	Simon MERLEN	(7 élèves)
----------	-------	--------------	------------

#### I<sup>er</sup> cycle, 2<sup>ème</sup> année

Vendredi	17h30	Simon MERLEN	(7 élèves)
Jeudi	17h00	Simon MERLEN	(4 élèves)

#### I<sup>er</sup> cycle, 3<sup>ème</sup> année

Vendredi	18h30	Simon MERLEN	(3 élèves)
----------	-------	--------------	------------

#### I<sup>er</sup> cycle, 4<sup>ème</sup> année

Vendredi	19h30	Simon MERLEN	(3 élèves)
----------	-------	--------------	------------

#### II<sup>ème</sup> cycle, 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année

Jeudi	18h00	Simon MERLEN	(3 élèves)
-------	-------	--------------	------------

